

Direction de l'administration pénitentiaire

Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Les chiffres de la population écrouée et détenue au 1er février 2018

Au 1<sup>er</sup> février 2018, 80 893 personnes étaient écrouées, dont 69 596 en détention.

Après une baisse saisonnière, la population carcérale connait une hausse de 1,3% qui concerne toutes les catégories - un peu plus les personnes non détenues et prévenues -, moins marquée toutefois que début 2017. Si le nombre de personnes placées sous surveillance électronique progresse, ceux des semi-liberté et des placements à l'extérieur poursuivent leur lente diminution.

Les mineurs écroués sont 835, avec une forte hausse mensuelle de 6,6 %. Les femmes écrouées sont 3 103, dont 2 482 en détention : dans les deux cas, il s'agit du nombre le plus élevé enregistré depuis 10 ans. Malgré cela, les densités carcérales des mineurs (70 %) et des femmes (98 %) restent inférieures à 100 % mais cachent de fortes disparités géographiques : ainsi, dans l'interrégion de Toulouse 175 femmes détenues occupent 105 places pour femmes ; par ailleurs, l'ensemble des quartiers et établissements pour mineurs d'Île-de-France est à saturation, ne permettant plus toujours de garantir l'encellulement individuel des jeunes détenus.

Sur l'ensemble des établissements, la densité moyenne s'élève à 116 % (contre 118 % au 1<sup>er</sup> février 2017); ce taux atteint près de 141 % en maison d'arrêt et quartier maison d'arrêt comme au 1<sup>er</sup> février 2017 sachant que le nombre de places opérationnelles a légèrement augmenté depuis. Dans la DISP de Paris, la surpopulation des maisons d'arrêt et quartiers maison d'arrêt (sauf Versailles) dépasse 145 %, avec plus de 4 700 détenus en surnombre. A l'inverse, la DISP de Marseille bénéficie d'une forte baisse annuelle (de 149 % à 127 %) grâce principalement à l'ouverture de la maison d'arrêt de Draguignan en janvier 2018; la situation s'améliore également outre-mer (de 145 % à 128 % sur un an). La densité carcérale est aussi impactée par la réouverture du quartier centre de détention de Poitiers-Vivonne et, en sens contraire, par les difficultés de personnel qui entrainent une baisse de capacité opérationnelle de 185 places du centre de détention de Villenauxe-la-Grande.

Au 1<sup>er</sup> février 2018, les places opérationnelles inoccupées sont au nombre de 4 965, alors que les détenus en surnombre sont 14 713 ; ces deux indicateurs sont en légère baisse par rapport au mois précédent.

Enfin, le taux d'encellulement individuel s'élève à 40 %, avec des écarts stables entre DISP (ainsi, pour la DISP de Bordeaux le taux s'établit à 56 % contre 25 % à Paris).

Retrouvez sur le site Internet du ministère les statistiques mensuelles de la population écrouée